



# INSCRIPTIONS

## TAP, TEMPS DU MIDI, PERISCOLAIRE et MERCREDIS

RENTREE SCOLAIRE 2021/2022

**Du 07 juin au 13 juillet 2021**

Vous habitez Biville ou Vauville vous devez vous inscrire à HVL si :

- Votre enfant est scolarisé dans la Hague et participe aux TAP (les TAP auront lieu à BIVILLE quelque soit l'école fréquentée)
- Votre enfant est scolarisé à Ste Croix et est inscrit au restaurant scolaire
- Votre enfant fréquentera la garderie le matin ou le soir
- Votre enfant fréquentera l'accueil de loisirs de BIVILLE

**Au bureau HVL à Ste Croix-Hague  
aux heures d'ouverture**

(lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h30 à 12h00 - 13h30 à 17h30, mercredi de 8h30 à 11h30).

Tel : 02.33.10.21.21 - [haguevacancesloisirs@gmail.com](mailto:haguevacancesloisirs@gmail.com)

Dossiers d'inscriptions disponibles sur le site internet d'HVL

([www.hague-vacances-loisirs.fr](http://www.hague-vacances-loisirs.fr)) ou au bureau de HVL.



- 1 fiche de renseignement par famille
- 1 fiche sanitaire par enfant (pensez aux vaccins)
- 1 fiche d'inscription TAP, temps du midi et périscolaire par enfant\*
- 1 fiche pour les mercredis (accueil de loisirs) par enfant\*
- Autorisation parentale départ seul (TAP et / ou mercredi et / ou navette) si besoin
- Règlement intérieur
- Pensez à apporter votre avis d'imposition 2020 (sur revenus 2019)

**\* Pour le retour des inscriptions aux TAP, au temps du midi, à la garderie ou aux mercredis, vous pouvez nous déposer les documents au bureau, ou dans la boîte aux lettres, ou nous les renvoyer par mail.**

**\*La fiche de renseignements et la fiche sanitaire devront être complètes pour valider l'inscription.**

**\* ATTENTION :**

A la date d'aujourd'hui, nous avons conservé les mêmes horaires et la même réglementation pour la rentrée ; mais nous ne savons pas comment elle sera organisée (heures, groupes, conditions...).

Vous pouvez tout de même compléter les informations, les modalités de la rentrée vous seront données dès que possible !

**Nous sommes à la recherche de bénévoles pour intégrer l'association (4 réunions par année, 1 Assemblée Générale et installation des mini-camps). N'hésitez pas à nous rejoindre...**

Merci de contacter le secrétariat